

# SEIGNOSSE

LA NOUVELLE

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE  
NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2022

15

DOSSIER

VERS LA SOBRIÉTÉ  
ÉNERGÉTIQUE



Skate contest au Bourg.

Vue de Seignosse par @Greg Poissonnier / Slappy agency

@dongrego @slappyagency

## LES SEIGNOSSAIS

### NAISSANCES

23/09/2022 Uhaina POUZINEAU BERHONDE

03/10/2022 Paolo BERGER

### MARIAGES

09/09/2022 M. Julien ALGUEMI et  
Mme Camille JUNGSMANN

10/09/2022 M Stéphane MAYA et  
Véronique MALITTE

24/09/2022 M. Jean-François SAVÈS et  
Mme Coralie CLARIOND

17/10/2022 M. Jean-Bernard AUREL et  
Mme Denise ERROTABÉRIÉ

### DÉCÈS

07/09/2022 Mme Jacqueline PETTES  
veuve ELISSALDE

13/09/2022 Mme Françoise BARRÉ veuve PROVIN

14/09/2022 Mme Erminie CUETO veuve RIQUELME

03/10/2022 M. Robert PINSOLLE

06/10/2022 Mme Françoise DELANNOY  
veuve SCHOUBYE

06/10/2022 Mme Rose GALLOY veuve BONNEAU

14/10/2022 Mme Paulette BÉGOULE  
veuve FONTANIÉ

## VOUS AVEZ LA PAROLE

### Je souhaite faire une balade sur la plage à cheval, quelle autorisation dois-je demander ?

L'arrêté 141/2021 indique que la circulation des chevaux est interdite sur toutes les plages de la commune de Seignosse ainsi que dans le massif forestier chaque année :

- Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre
- Pendant toutes les vacances scolaires

En dehors de ces périodes, toute personne souhaitant circuler avec un cheval doit obtenir une autorisation auprès de la police municipale par mail à [pm@seignosse.fr](mailto:pm@seignosse.fr) ou par téléphone au 05 58 49 89 84.

### Je remarque que les déchets ne sont pas ramassés régulièrement, que dois-je faire ?

La mairie remonte au SITCOM les problématiques rencontrées par les habitants si cela devient récurrent. Mais il faut prendre en considération le fait que les tournées d'hiver sont moins régulières que celles effectuées l'été. Il suffit que l'affluence, due au beau temps, soit plus élevée sur certaines périodes en hiver pour que les déchets s'amoncellent. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours.

Participez  
à votre  
magazine

Seignossais, associations, entreprises, n'hésitez pas à envoyer vos questions, photos et mêmes histoires... Cette première page vous est réservée, mais d'autres rubriques aussi sont construites grâce à votre participation. Contactez la mairie au 05 58 49 89 89 ou par mail, [communication@seignosse.fr](mailto:communication@seignosse.fr)



## Cher(e)s Seignossais(es),

Ce nouveau numéro de la Nouvelle fait la part belle à la stratégie élaborée par votre équipe municipale en matière de consommation et de production d'énergie. Ce plan « Sobriété » s'inscrit bien évidemment dans notre feuille de route communale. Il a pour objectif de réduire notre consommation d'énergie, de participer au développement de la production d'énergie renouvelable, et, plus largement, d'assurer l'indépendance énergétique de Seignosse. Ces mesures, prises dans un contexte d'extrême tension internationale et de raréfaction des ressources, nécessitent de la part de chacun une modification de nos comportements. À cet effet, un plan de sensibilisation sera également mis en place auprès des agents municipaux et des usagers des bâtiments communaux afin que chacun puisse s'investir à sa mesure.

Le mois d'octobre fut également l'occasion pour la commune de se doter d'un nouveau dispositif dédié à l'accompagnement des jeunes : le Relais Information Jeunesse (RIJ). Lieu de ressources pour les adolescents et jeunes adultes de notre commune, ils pourront en son sein bénéficier d'un accompagnement adapté et de l'information nécessaire au développement de leur vie quotidienne et professionnelle. Avec la création du RIJ et l'embauche d'un nouvel animateur au sein du service Jeunesse, la commune se dote ainsi d'un dispositif d'accompagnement complet à destination de la jeunesse seignossaise, conformément à nos engagements.

Je vous souhaite une belle fin d'année.

**Pierre Pecastaings**  
Maire de Seignosse

## SOMMAIRE

- 2 **VOTRE PAGE**
- 3 **ÉDITORIAL**
- 4-5 **RETOURS EN IMAGES**
- 6-7 **BRÈVES**
- 8 **ACTUALITÉ**
- SANTÉ**
- 9-12 **DOSSIER**  
VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
- 13 **CULTURE ET ÉVÈNEMENTS**  
LE MARCHÉ DE NOËL
- 14 **SERVICE**  
UN NOUVEAU SERVICE  
POUR LES JEUNES SEIGNOSSAIS
- 15 **ÉCONOMIE**
- 16-17 **VIE ASSOCIATIVE / AGENDA**
- 18 **HISTOIRE**  
LA LÉGENDE DE L'ÉTANG NOIR
- 19 **TRIBUNES**

# VU À SEIGNOSSE

## 1 | UN BEAU SUCCÈS POUR LE FESTIVAL FAIM D'ÉTÉ

Près de 2000 personnes se sont retrouvées vendredi 30 septembre et samedi 1<sup>er</sup> octobre au parc du stade Gilles Hiriart pour profiter de la deuxième édition de « Faim d'été », un festival voulu par la municipalité pour rassembler les locaux après l'effervescence de la saison touristique.

## 2 | DU FUN EN FAMILLE

Escalade, challenge à poney, yoga, atelier cuisine, boxe, musique... une vingtaine d'animations ont ravi petits et grands lors de la Grande journée en famille, samedi 17 septembre, au Pôle sportif et culturel Maurice Ravaille.

## 3 | « 10 EUROS. 7. 5. VENDU ! »

Dimanche 9 octobre, le parking de l'école du Grand Chêne s'est transformé en grand bazar où chacun a fait des affaires à prix doux. Avec 80 exposants et du monde à la buvette, l'Espace Jeunes, organisateur de l'évènement, a pu récolter près de 2000 € pour financer les projets des jeunes.

## 4 | DE SEIGNOSSE AU KENTUCKY

Distillant un bluegrass énergique et quelques plaisanteries bien senties, Boom Ditty nous a fait voyager aux États-Unis, à la croisée du blues et de la country, pour la première des Sessions culturelles 2022-2023.



## 5 | LA FORÊT A RÉSONNÉ EN ROSE

Dimanche 16 octobre, l'association Apantes a su mobiliser sportifs, amateurs et familles lors de la marche au profit de la prise en charge des cancers gynécologiques et sénologiques. Plus de 900 personnes ont parcouru les 7 km sous la pinède joliment décorée pour l'occasion et animée par des groupes musicaux.



## 6 | RIRES ET PARTAGE POUR LA 11<sup>È</sup> JOURNÉE HANDISPORT

Le mauvais temps était dehors mais le soleil était dans le cœur des 200 participants enfants et adultes de la 11<sup>ème</sup> édition d'Handisport, organisée par l'association Hancorps Plus. Les ateliers ont eu beaucoup de succès : balades en voitures anciennes, foot, tennis, golf, boxe, pelote... Bernard Henri, président et fondateur de l'association, remercie les bénévoles des associations seignossaises et autres qui depuis 11 ans rendent cette journée possible, ainsi que le Conseil départemental, la municipalité et les sponsors. Rendez-vous le 30 novembre prochain pour la 1<sup>ère</sup> édition de l'initiation à la cuisine réservée aux personnes porteuses de handicap. Les bénévoles sont bienvenus : [hancorpsplus@gmail.com](mailto:hancorpsplus@gmail.com)



## 7 | LE NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS SORT DE TERRE

Le bâtiment est désormais hors d'eau et hors d'air, les menuiseries en aluminium, portes et fenêtres en bois ont été posées. Les services ont choisi les revêtements des sols et les couleurs des murs. Les délais sont pour l'instant respectés. L'Ille aux couleurs pourra normalement accueillir les enfants en début d'année 2023 !



## 8 | QUE FAIRE AVEC DES LÉGUMES MOCHES ?

Un joli tableau ! Si beau que les enfants de l'accueil de loisirs (ALSH) qui l'ont réalisé ont gagné le concours de Land'art culinaire organisé par MACS, du 10 au 14 octobre, dans le cadre de la semaine du goût. L'objectif était de mettre en valeur des fruits et légumes qui peuvent paraître repoussants. Bravo !



## 9 | REMISE DE LIVRES AUX ÉLÈVES DE PETITE SECTION DE MATERNELLE

Parce que la lecture est le plus merveilleux des voyages, la commune, en partenariat avec l'Association Lire sur la Vague, a offert un album de littérature de jeunesse aux enfants de petite section de maternelle. À vos pages, prêts, lisez !

## 10 | LA SEMAINE BLEUE DE RETOUR SOUS LE SOLEIL

Retrouailles et bonne humeur étaient au menu de la Semaine Bleue, de retour après deux ans de Covid !

## EN BREF

## Quel jumelage pour Seignosse ?

Répondez au questionnaire

jusqu'au 17 décembre



### Le projet de jumelage étape par étape

Lors de la première réunion publique d'information du 28 septembre, l'équipe municipale a présenté les modalités de mise en place du projet de jumelage d'une commune.

Le jumelage repose sur un double engagement : celui de la collectivité et celui des habitants.

Ces deux conditions sont indispensables pour que le jumelage atteigne ses buts.

Par ailleurs il s'agit d'une action communale qui doit être décidée par le Conseil municipal et qui se trouve placée sous la responsabilité du Maire.

Pour arriver à un jumelage dynamique et ne pas se tromper d'objectif, plusieurs étapes de travail sont nécessaires, notamment :

- 1 Définir ce que la commune et ses habitants attendent prioritairement du jumelage : échanges culturels, sportifs, associatifs, scolaires, commerciaux...
- 2 Choisir le type de jumelage : de similitude ou de complémentarité ; avec une activité dominante ; un jumelage avec une taille similaire de sa population ; d'après une localisation géographique...
- 3 Choisir le pays : plus le pays sera loin, plus les échanges seront difficiles et plus il sera coûteux d'y aller...
- 4 Identifier la commune partenaire

5 Valider ce choix par le biais de rencontres préalables à la signature de l'accord de jumelage

6 Mettre en place un cadre juridique (création d'un comité de jumelage, contractualisation ou gestion directe par la collectivité) qui aura pour vocation d'assurer la participation des « forces vives » et des bénévoles de la commune à la vie du jumelage

7 Signer l'accord de jumelage

Toutes ces étapes nécessitent l'implication dans le temps des Seignossais et de leurs associations à travers un comité de pilotage.

Afin de définir quel sera le but de ce jumelage et monter un projet qui ait du sens, l'équipe municipale vous invite, d'une part, à répondre à un questionnaire afin de recueillir vos attentes et d'autre part, à participer à ce comité de pilotage (vos candidatures seront à déposer à l'accueil de la mairie à partir du 1er décembre et ce jusqu'au 17 décembre).

Le questionnaire sera mis en ligne le 22 novembre sur [seignosse.fr](http://seignosse.fr) et disponible à l'accueil de la mairie. Les réponses seront possibles jusqu'au 17 décembre.

Une réunion publique de restitution du questionnaire se tiendra dans le courant du mois de janvier 2023.

### À VOS AGENDAS

Le maire présentera ses vœux aux Seignossais **mercredi 11 janvier, à 19 heures, dans la salle de réception du Pôle sportif et culturel Maurice Ravaille.**

### Une enquête publique préalable au projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne

**Jusqu'au vendredi 16 décembre 2022 inclus,** vous pouvez consulter le dossier d'enquête du projet Golfe de Gascogne en version papier à l'hôtel de ville, aux horaires d'ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures ; le vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Un registre dédié permet également à toute personne intéressée de consigner ses observations et propositions sur le projet. En outre, les membres de la commission d'enquête se tiendront à disposition du public les jours suivants :

- Vendredi 25 novembre, de 9 à 12h
- Mardi 29 novembre, de 9 à 12h
- Jeudi 8 décembre, de 14 à 17h
- Vendredi 16 décembre, de 14 à 17h

Vous pouvez aussi consulter le projet et faire part de vos remarques en ligne, sur

[www.registre-numerique.fr/projet-golfe-de-gascogne](http://www.registre-numerique.fr/projet-golfe-de-gascogne)



### Postulez !

Vous souhaitez déposer votre candidature pour une concession de plage : rendez-vous sur [seignosse.fr](http://seignosse.fr), onglet « La Mairie », puis « Annonces Légales » et « Commande Publique ».

**Vous avez jusqu'au 28 novembre à midi.**

## Retour sur la piétonisation du Pont Marchand



Décidée en début de saison, la fermeture de l'avenue de la Grande Plage à la circulation aux alentours du Pont Marchand a nécessité un temps d'adaptation, notamment pour les livraisons des commerces. Mais le bénéfice de la piétonisation, une circulation apaisée et plus sécurisée pour les promeneurs et les vélos, s'est vite fait ressentir. La municipalité envisage donc la pérennisation de cette expérimentation, d'autant qu'elle préfigure le futur visage de la station du Penon.

## Budget participatif : et les lauréats sont...



Lundi 31 octobre, les votes ont été arrêtés. Les 4 projets qui ont recueillis le plus de suffrages sont :

- **Plantation d'arbres fruitiers** : « Plantons des arbres fruitiers, des fruits gratuits à récolter pour les enfants ou les grands. Le long d'une route ou sur un terrain dédié, cela pourrait devenir un verger communal avec des tables de pique-nique, des bancs... » **25 votes**

- **Réfection du fronton** « Rénovons le fronton : le fronton seignossais nécessiterait une réfection sérieuse de la cancha. De nombreuses fissures dans le goudron perturbent le jeu ainsi que la sécurité des joueurs. » **16 votes**

- **Signalétique des différentes pistes cyclables** : « Mettons en place une signalétique des pistes cyclables de la commune qui donnerait les directions, les distances, les centres d'intérêts... Nous pourrions ensuite éditer un guide de Seignosse à vélo. » **14 votes**

- **Installation d'un compost collectif** : « Installons des composts collectifs dans différents quartiers afin de réduire les déchets des habitants. Dans l'idéal (...) le compost devrait être récupérable pour ceux qui le souhaitent. » **13 votes**

Les porteurs de projets vont être contactés pour lancer les études d'ici la fin de l'année.

## Besoin d'un coup de main pour écrire ?

Écrivain public, Élise vous aide dans vos démarches administratives, courriers de résiliation d'abonnement, rédaction de CV et lettres de motivation, rédaction et suivi de dossiers... lors d'une permanence mensuelle gratuite, le premier lundi de chaque mois de 15 à 18 heures. Prise de rendez-vous obligatoire auprès du CCAS au **05 58 49 89 83**.

## Intéressé par un diagnostic arboricole ? Faites-vous connaître !

La commune vous permet de bénéficier du passage d'un expert arboricole sur votre propriété. Pour en bénéficier, faites part de votre demande par mail ou courrier jusqu'au 30 décembre, en précisant vos nom, prénom, numéro de téléphone, adresse de résidence

**ATELIER**  
parents enfants

BRICOLAGE : FABRICATION  
D'UN SAPIN EN BOIS

à partir de 7 ans

**SAMEDI 10 DÉCEMBRE**  
9H - 12H ESPACE JEUNES

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS : 06 71 61 84 68  
julie.beyrand@seignosse.fr

seignosse.fr REAMP ACTIONS FAMILLE EEU SEIGNOSSE

## Inscrivez-vous aux Cafés-parents

Temps d'échanges et d'ateliers autour de la parentalité, le café-parent est l'occasion de partager son expérience, ses questionnements lors d'un moment convivial.

- **Atelier sommeil, le 19 novembre** : découvrez comment fonctionne le sommeil, des astuces et un rituel pour endormir son enfant en compagnie d'une professionnelle.
- **Atelier bricolage parents - enfants le 10 décembre** : en famille, fabriquez un sapin en bois ! Parents, venez avec vos enfants à partir de 7 ans.

Pour participer, vous ou votre enfant devez être inscrit dans une des structures jeunes de la ville. Ce n'est pas le cas ? Contactez Julie Beyrand, [julie.beyrand@seignosse.fr](mailto:julie.beyrand@seignosse.fr)



principale, l'adresse nécessitant le diagnostic, le nom et l'essence de l'arbre.

[urbanisme@seignosse.fr](mailto:urbanisme@seignosse.fr)

## SANTÉ

## TOMO, UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES ENTRE « AIDANTS » ET PATIENTS

Vous êtes « patient » ou « aidant » et souhaitez échanger avec des personnes formées qui vivent ou ont vécu une situation similaire à la vôtre ? La commune a établi un partenariat avec la plateforme en ligne TOMO qui vous propose de nombreux services gratuitement. Informations sur le vécu et l'expérience d'une pathologie en complément de l'avis médical ; savoir comment et vers qui vous tourner pour des besoins de soins,

**Ne soyez plus seul face à la maladie**

Échangez gratuitement avec des Patients Aidants\* avec le code Seignosse2022 sur [www.jointomo.com/ville-de-seignosse](http://www.jointomo.com/ville-de-seignosse)

\* Patients formés pour vous accompagner durant votre parcours de soins.

administratifs, sociaux ; rompre avec l'isolement ; obtenir des informations et des outils pratiques pour mieux gérer la maladie au quotidien... Inscrivez-vous

gratuitement sur [www.jointomo.com/patients-aidants/ville-de-seignosse](http://www.jointomo.com/patients-aidants/ville-de-seignosse)

## LES COLIS DE NOËL ARRIVENT !

Vous êtes Seignossais et avez 72 ans et plus ? Du 15 au 16 décembre, vous êtes invités à venir chercher votre colis de Noël à l'hôtel de ville. Des douceurs sucrées et salées à récupérer entre 14 et 17 heures. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, pensez à contacter le CCAS au [05 58 49 89 83](tel:0558498983). Et en début d'année, un rendez-vous festif sera organisé. Surprise !



## SEMAINE DE LA DÉNUTRITION : SEIGNOSSE S'ENGAGE

Du 18 au 25 novembre, la commune organise des actions dans le cadre de la semaine nationale de la dénutrition. On y retrouvera des ateliers conférences webinar sur la semaine, encadrés par des experts. Ces rendez-vous ont lieu dans la salle de réception, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe et sont gratuits, renseignements et inscription auprès du CCAS, [ccas@seignosse.fr](mailto:ccas@seignosse.fr) ou [05 58 49 89 83](tel:0558498983).

## PROCH'APPEL



La commune vous fait bénéficier d'un an d'abonnement gratuit au service Proch'Appel. Le principe : renseignez vos informations médicales (traitement, allergies...) ainsi qu'une personne à prévenir en cas d'urgence. Vous obtenez un papier à conserver avec vous. Lors d'un accident, ce précieux document sera consulté par les services de secours (SAMU, Pompiers, médecins...) qui adapteront leur prise en charge. +d'infos auprès du CCAS.



Ça ne va pas vous changer la vie, ça peut juste vous la sauver !

## NOTRE OBJECTIF :

Faciliter votre prise en charge en cas d'accident auprès des services de secours.

EN MOINS D'UNE MINUTE, VOUS ÊTES IDENTIFIÉ ET VOS PROCHES SONT PRÉVENUS DE VOTRE SITUATION.

**Santé Seignosse Sommeil**  
**ATELIERS ÉTAPE 3**  
Suivi d'un "cocktail santé"

Vendredi 2 Décembre 19h-21h Salle Ravailhe

Venez expérimenter nos 5 ateliers :

- Les secrets de la Micro-sieste
- L'équilibre sommeil & nutrition
- Troubles du sommeil et traitements
- Manager endormissement et réveils nocturnes
- Sommeil de Marmotte (pour les plus jeunes)

Animés par nos experts Médecins & Formateurs :

- Dr RIGAUD
- Dr LE BALCH
- Dr GRIFFET
- M. POTENZA

Nos partenaires :

RENSSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUPRÈS DU CCAS 05 58 49 89 83 OU CCAS@SEIGNOSSE.FR

## SANTÉ SOMMEIL : UNE SOIRÉE POUR CLÔTURER L'ANNÉE

Point d'orgue à la session de conférences et d'ateliers pratiques sur le sommeil proposés cette année, la municipalité vous invite à une dernière session, vendredi 2 décembre, à 19 heures, salle de réception du Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe. Vous y retrouverez des experts médicaux et thérapeutes et partagerez un cocktail santé de fin d'année. Inscriptions conseillées auprès du CCAS, [ccas@seignosse.fr](mailto:ccas@seignosse.fr) ou [05 58 49 89 83](tel:0558498983).

- Tous renseignements sur les actions auprès du CCAS avec LACAULE Louanne
- Tous renseignements sur la politique santé sociale et les projets associés auprès de Mme QUINOT Carine, adjointe au Maire



DOS  
SIER

## VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis sa prise de fonction, l'équipe municipale est consciente des enjeux environnementaux et énergétiques à venir. Ses choix de gestion et d'investissement sont clairs : s'engager dans la diminution des consommations d'énergie et la préservation de ses ressources.



## D'UN BILAN ÉNERGÉTIQUE FONDATEUR...

Afin de connaître au mieux ses consommations et envisager des pistes d'amélioration, la commune a demandé au service énergies de MACS de réaliser un bilan énergétique de son patrimoine. Rendu en juillet dernier, basé sur les factures énergétiques, les consommations et les visites des bâtiments, il dresse les constats suivants :

**Les dépenses énergétiques représentent 4.9% du budget de la commune (6 815 450 € en 2022).**

Par type d'énergie consommée, c'est **l'électricité** qui arrive en tête : elle repré-

sente au total 73% de tous les types d'énergies consommés. Les carburants et le gaz sont à la marge avec, respectivement, 24% et 3% des consommations.

Par secteur, **les bâtiments** représentent une place prépondérante dans la répartition des flux avec 47% des consommations.

La part de l'éclairage public dans la consommation et les dépenses électriques de la commune (29%) sont supérieures à la moyenne nationale (13% pour une commune de moins de 5000 habitants en 2017). Ceci s'explique par le fait que la commune a un nombre élevé de points lumineux (lampadaires) qui éclairent des lotissements toute l'année alors qu'ils ne sont réellement occupés qu'en été avec la venue des estivants.

Le secteur des véhicules représente une part très élevée avec 23% des consommations et 19% des dépenses.



## LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Consommations surfaciques et factures à l'appui, les bâtiments suivants ont été identifiés comme le plus énergivores :



**N°1 : l'Ehpad,**  
 ➔ qui représente 31% des consommations. Cela s'explique par une utilisation 24h/24h du bâtiment.



**N°2 : le groupe scolaire du Grand Chêne,**  
 ➔ avec 22% des consommations.



**N°3 : le hall des sports,**  
 ➔ qui représente 16% des consommations du secteur.

D'un point de vue performance énergétique, la majorité des bâtiments est classée entre A et D et entre A et B pour les émissions de gaz à effet de serre. La commune utilise en grande partie l'électricité pour chauffer les bâtiments, ce qui explique la faible émission de ces derniers.



## ...À UN PLAN D'ACTIONS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

### DES ACTIONS SONT ENTREPRISES À LA SUITE DE CE BILAN :

➔ **Approfondir les études pour engager des travaux** : des audits énergétiques plus poussés (études techniques spécifiques, ingénierie) vont être lancés sur l'Ehpad, la Mairie et le hall des sports. Objectif : identifier plus finement les performances thermiques (toitures, murs, planchers, vitrages...) afin de procéder à des travaux d'isolation ou envisager le renouvellement des équipements de chauffage, ventilation, de production d'eau chaude sanitaire. Les résultats sont attendus pour le début d'année 2023. Le remplacement des systèmes d'éclairage dans les bâtiments et salles municipales a lui, déjà été acté : des ampoules LED basse consommation vont remplacer les halogènes et les éclairages à incandescence dès cette fin d'année et jusqu'à la fin 2023.

### ➔ Réduire la consommation et renouveler le parc de l'éclairage public

: la commune va étendre significativement l'extinction nocturne de l'éclairage public de la commune de 23 heures à 6 heures du matin, sauf sur les grands axes de circulation. Sur la partie océane (sur le front de mer, côté ouest du quartier Chambrelent), l'éclairage nocturne sera maintenu toute la nuit du 15 juin au 15 septembre. Outre l'économie énergétique et financière, cette action contribue à protéger la biodiversité contre les effets néfastes de l'éclairage sur la faune nocturne.

La commune a également décidé le renouvellement de près de 25% du parc de l'éclairage public, en remplaçant, avec la collaboration du SYDEC, les lampes sodium haute pression, les lampes à vapeur de mercure et les luminaires de type « boule » par des ampoules LED basse consommation. Un investissement de près de 250 000 € annuel jusqu'en 2025.

Enfin, les luminaires de Noël seront allumés sur une période plus courte, du 2 au 4 décembre pour le Marché de Noël, puis lors des vacances scolaires, du 17 décembre au 3 janvier, avec une extinction de 23 heures à 6 heures du matin.



**Objectif global attendu :**  
une économie de 20 % à 30 % de la consommation sur l'éclairage public.



### ➔ Devenir producteur d'énergie

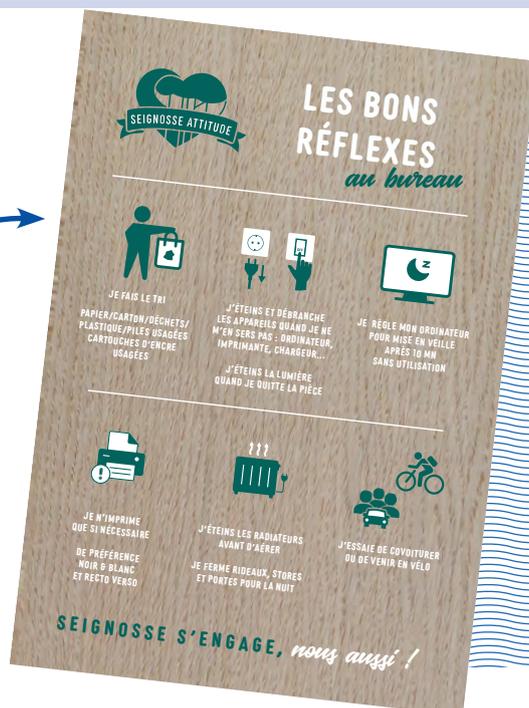
Au vu de l'utilisation et de la consommation de certains bâtiments, la commune réfléchit à installer des panneaux photovoltaïques en autoconsommation. Des études vont être lancées pour l'Ehpad, la plaine des sports (City stade, skatepark et les deux terrains de tennis non couverts). Enfin, le projet d'extension de l'école des 2 Étangs prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques, représentant une production supérieure à la consommation totale du bâtiment.

Il faudra étudier le potentiel énergétique et de rentabilité, la procédure légale d'appel à manifestation d'intérêt nécessaire, les contraintes imposées par la loi littorale et les modifications de zonage de parcelle à intégrer dans le PLUi, les contraintes environnementales et les possibilités de soutien de MACS.



### ➔ Sensibiliser les utilisateurs des bâtiments communaux

Afin d'encourager les agents municipaux et les usagers des salles municipales (associations...) à adopter de bons réflexes, la commune a décliné la « Seignosse Attitude » dans les bureaux et les salles municipales. Un rappel de gestes simples (éteindre la lumière ou les couloirs en sortant, éteindre la bureautique la nuit, fermer stores et volets le soir...) mais qui font la différence sur la facture !



## L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER



Si le territoire seignossais est aujourd'hui riche en réserves d'eau (notamment avec les nappes phréatiques qui parfois affleurent), la municipalité est consciente que cette ressource sera précieuse demain et doit être gérée au plus juste. Et afin d'utiliser à bon escient l'eau prélevée dans le sol, elle a pris ces derniers mois quelques décisions d'importance :

➔ **coupures des douches de plage** : la période estivale correspond à un pic de consommation de l'eau et les limites de capacité de production d'eau peuvent être atteintes. Cet été, alors que les épisodes caniculaires se succédaient, la municipalité a ainsi considéré que l'eau prélevée devait être prioritairement consommée, les douches de plage devenant de fait un équipement de confort dont on pouvait se passer. Une décision volontariste qui devrait être pérennisée.

➔ **réduction de l'arrosage des espaces verts** : cet été également, la commune a réduit la programmation d'arrosage des espaces verts lors des épisodes caniculaires. De façon globale, l'enjeu est de repenser les méthodes d'arrosage : analyse des besoins, des temps de fonctionnement afin de réduire les consommations tout en préservant l'esthétique et la santé de nos espaces verts, investissement dans des arroseurs connectés afin de programmer et piloter à distance pour un arrosage plus précis.

➔ lors de travaux d'aménagement, de construction-rénovation, notamment de la voirie, les services choisissent **des revêtements perméables** afin de favoriser l'infiltration de l'eau et éviter le ruissellement des sols.

## LE GOLF EN PLEINE REFONDATION DE SON SYSTÈME D'IRRIGATION

Depuis début octobre, le golf a engagé la refonte complète de son système d'irrigation, construit en 1989, devenu obsolète et défectueux. « L'idée est de consommer moins et mieux, en conscience et en prenant soin de la ressource » explique Christophe Rondelé, directeur. Le schéma d'arrosage et la triangulation des arroseurs ont été revus, tous les câbles, tuyaux et arroseurs dernière génération beaucoup plus précis seront installés. « Le nouvel équipement sera piloté au quotidien à l'aide d'une station météo et avec une sonde hydrique afin d'évaluer l'état de dessèchement du sol et d'adapter l'arrosage en fonction » précise Jean Ruas, Responsable du terrain. Plus d'1 million d'euros sont engagés dans cette réfection soutenue par l'agence de l'eau Adour Garonne et approuvée par la commune. La fin des travaux est prévue pour avril 2023.



# CULTURE ET ÉVÈNEMENTS

## LE MARCHÉ DE NOËL S'INSTALLE DU 2 AU 4 DÉCEMBRE AUTOUR DE LA MAIRIE

L'hiver arrive et le Marché de Noël prend ses quartiers ! C'est parti pour trois jours d'animations pour toute la famille. Samedi 3 et dimanche 4 décembre, de 17 à 19 heures, vous croiserez le Père Noël dans les allées du marché. Asseyez-vous à ses côtés dans le traineau, et clic clac, prenez la photo ! De nombreuses animations sont aussi prévues pour ravir petits et grands : balades en calèche, à poney, démonstrations de danse par les clubs seignossais, manège, DJ, présentation et interviews des artisans et créateurs par la radio Côte Sud FM... Quand les estomacs crieront famine, direction le repère des gourmands sous

la halle où vous pourrez vous restaurer et faire vos courses de produits de fête. Terminez par un des desserts concoctés par l'Espace jeune puis prenez le digestif à la buvette, ouverte sur les trois jours. Les associations proposent aussi des repas conviviaux : Lou Surfou se met en cuisine vendredi soir, le Tennis Club samedi et le dimanche, les deux se réunissent pour concocter le menu dominical. Enfin, vous trouverez de quoi gâter vos proches avec des cadeaux artisanaux et locaux sous le chapiteau des artisans créateurs. 38 exposants vous attendent dans un décor magique. Rendez-vous sur le marché !

Découvrez le programme complet et tous les horaires des animations sur [www.seignosse.fr](http://www.seignosse.fr)

### MARCHÉ DE NOËL, SUR LE PARC AUTOUR DE LA MAIRIE

Vendredi 2 décembre, de 16h30 à minuit  
Samedi 3 décembre, de 10h à minuit  
Dimanche 4 décembre, de 10h à 21h

## SESSIONS CULTURELLES



**sessions culturelles** #02

**FANTASIO**  
Théâtre Cie A Contratempo

**25 NOVEMBRE** 20h / 6 ans et +  
LE TUBE - LES BOURDAINES  
AVENUE DES ARENES

[billetterie.seignosse.fr](http://billetterie.seignosse.fr)

### THÉÂTRE : FANTASIO, PAR LA COMPAGNIE A CONTRATEMPO (ACT)

Petit-bourgeois criblé de dettes, Fantasio s'ennuie ferme et rêve d'aventure. Prêt à tout pour échapper à ses créanciers, il prend la place du bouffon du roi. Le voilà dans l'intimité de la princesse Elsbeth, promise à un mariage de convenance avec l'épouvantable prince de Mantoue...Fantasio se saisit de l'affaire. Plongez dans un univers virevoltant et poétique, rires garantis !

**Vendredi 25 novembre, 20h, Le Tube Les Bourdainies.**



**sessions culturelles** #02

**MOKA**  
Groupe - folk

**9 DÉCEMBRE** 20h / 6 ans et +  
SALLE DE RÉCEPTION  
PÔLE SPORTIF MAURICE RAVAILHE

[billetterie.seignosse.fr](http://billetterie.seignosse.fr)

### CONCERT : MOKA, GROOVE FUNK

MOKA est un duo seignossais qui compose ses propres titres et revisite aussi avec brio les standards de la variété anglo-saxonne. Chaque chanson reprise par Sophie et Martin devient un peu la leur tant ils se l'approprient. Quant à leurs compositions, toutes en délicatesse et en intensité, elles vous transportent, portées par la voix de Sophie, dans un univers chaud et coloré.

**Vendredi 9 décembre, 20h, salle de réception,  
Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe.**

**Prenez vos billets en ligne : [seignosse.fr/billetterie](http://seignosse.fr/billetterie)**



## AVEC VIRA ET VASA, PARS À L'AVENTURE DES TRADITIONS ET COUTUMES SEIGNOSSAISES !



Allier promenade, chasse aux trésors et découverte du patrimoine communal, c'est ce que propose un parcours ludique installé par la commune à destination des enfants de 6-12 ans. Leur mission : partir la recherche de Vira et Vasa, deux personnages fantastiques, qui ont laissé des traces de leur passage dans divers endroits de la commune : la mairie, le fronton, l'Étang Noir, la forêt et le Penon. Sur place, des balises à flasher permettent d'écouter des récits de traditions seignossaises et de découvrir les œuvres du peintre André Vidal. Un code est à récupérer, qui, une fois arrivé à la destination finale, donnera l'accès à une surprise... Une aventure de 8 km à parcourir à vélo après avoir téléchargé l'application en flashant le QR code et choisi la mission « Seignosse ».

# UN NOUVEAU SERVICE POUR LES JEUNES SEIGNOSSAIS

Ce mois d'octobre, le service Jeunesse s'étoffe d'un nouveau dispositif à destination des 15-25 ans : le Relais Information Jeunesse. Présentation avec Julie Beyrand, responsable du service.



Le RIJ est un lieu ressource où adolescents et jeunes adultes pourront trouver de l'information et des contacts sur tous les sujets qui les intéressent ou concernent leur vie quotidienne, professionnelle et l'exercice de leurs droits : enseignement, formation professionnelle, emploi, vie pratique, santé, culture, sports, loisirs, vacances... « *L'idée est de les accueillir, les écouter et rechercher avec eux la bonne information ou l'interlocuteur qui fera avancer leur projet ou répondra à leur question* » explique Julie Beyrand. MACS met à disposition de la ville de Seignosse son label « Information jeunesse » et la ville développera au sein du RIJ ses propres actions en direction des 15/25 ans. « *L'accompagnement est gratuit, personnalisé et modulé selon la demande. Un doute, une question, une envie de formation, de voyage pourquoi pas, un besoin de logement, un problème de santé... Nous sommes à leurs côtés dans leur*

*vie professionnelle et personnelle* ». Le RIJ est aussi le guichet où les jeunes pourront candidater à l'obtention d'une bourse au permis, d'une Bourse au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), ou faire une demande de PASS jeunes.

**Le RIJ est ouvert à tous les 15-25 ans résidant sur le territoire de MACS.**

Une permanence du RIJ sera assurée les jours suivants :

- Lundi de 17h à 20h
- Mardi de 16h30 à 18h
- Mercredi de 10h30 à 18h30
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi sur rdv

Sur rdv pendant les vacances scolaires

+d'infos et contact : Julie Beyrand,  
06 71 61 84 68 - [rij@seignosse.fr](mailto:rij@seignosse.fr)

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX JEUNES ÉLUS !



Mercredi 9 novembre, les 16 nouveaux élus du Conseil municipal des Jeunes ont pris leurs fonctions.

Du CM1 à la terminale, ils se constitueront en commissions pour travailler sur des projets citoyens touchant à la solidarité, l'environnement, la sécurité... selon leurs envies. À suivre !

## JEUNES, PRENEZ VOTRE PASS

La commune propose à tous les jeunes de 11 à 25 ans une carte gratuite, le PASS jeunes. Un précieux sésame qui donne droit à des réductions et avantages chez de nombreux commerçants des Landes et du Pays Basque. Prenez rendez-vous avec Julie sur [rij@seignosse.fr](mailto:rij@seignosse.fr)

**PASS  
JEUNES**

## LE SERVICE JEUNESSE SE STRUCTURE

Avec la création du RIJ et l'emploi d'un nouvel animateur à l'Espace Jeunes, le service Jeunesse compte désormais 4 « branches » : l'Espace Jeunes (12-17 ans), le Conseil municipal des Jeunes, l'accompagnement à la parentalité et le RIJ. « *Nous souhaitons redynamiser les services en direction des jeunes, les mobiliser avec diverses actions. Nous développons par exemple un projet autour du théâtre avec des initiations organisées par la compagnie professionnelle l'Été des Sauvages, des sorties spectacles, rencontres avec des artistes, la création de décors... ou encore l'élaboration de séjours co-construits avec les jeunes (recherche de subventions, d'actions d'autofinancement...).* Du 24 au 28 octobre, nous sommes ainsi partis en Vendée visiter le Puy du Fou et découvrir la Roche-sur-Yon avec une quinzaine de jeunes de 14 à 17 ans ».



# ÉCONOMIE

Beaux objets et endroit chaleureux sont à l'honneur en ce début d'hiver.



## ◀ EDDY CHEVALET, L'ARTISAN COUTELIER

Mettez un vieux ressort et une chute de bois dans les mains d'Eddy : sur sa forge, il va marteler, modeler le fer pour ciseler une lame. Puis tailler, patiner le bois du manche. Voilà qu'un magnifique couteau est sous vos yeux. « Depuis tout petit, je suis fasciné par cet objet. Après une carrière dans la gendarmerie et la Police ferroviaire, un voyage, j'ai décidé de vivre de ma passion. » Eddy fabrique des couteaux de cuisine, de camp, au style japonais (avec une lame au bout carré) ou traditionnel, pliant piémontais ou classique. « Mon style est simple, rustique, en bois brûlé, patiné. Chaque pièce est unique, entièrement réalisée à la main pour le bonheur de mon client et mon plaisir ». L'artisan travaille également le cuir, et crée aussi l'étui qui protégera votre couteau.

Lamedeforge.com - Tél. 06 11 11 14 08

 [lamedeforge40](#)  [Eddylamedeforge](#)

## POUR BOIRE OU MANGER, PASSEZ CHEZ YVETTE CAFÉ

Un endroit cosy, joli, où l'on déguste de savoureux cocktails élaborés uniquement à partir de fruits frais : vous êtes chez Manon et son café Yvette. D'une enfance entourée de ses grands-parents, la jeune femme a gardé le goût des bonnes choses : « les jus de fruits frais pressés du jardin... les recettes des gâteaux que je fais pour le brunch du dimanche. Je voulais un endroit chaleureux, où l'on se sent bien... Comme chez mémé ! ». D'ailleurs, la douzaine de cocktails qu'elle a imaginée sont baptisés d'après les prénoms des membres de sa famille. Robert, Marcelle, Marius, Guiguite... et Yvette bien sûr, à vous de trouver qui est qui ! Côté papilles, vous dégusterez planches de charcuteries et de fromages locaux, des fondues bourguignonnes et savoyardes cet hiver, un brunch à volonté en deux services (11h -13h) tous les dimanches. Le café accueille aussi des animations et concerts, des ateliers couture ou macramé l'hiver, une journée Marché de Noël avec une vingtaine de créateurs le 26 novembre prochain de 11h à 20 heures... Suivez son actualité sur les réseaux !

 [Yvette'Cafe](#)  [yvettecafe](#)

20, rue de l'Arroun - ZA de Laubian. Tél. 07 84 71 23 89

Ouverture du mardi au samedi, à partir de 17h30. Dimanche, 11h-15h



## ▲ MINIMUM DESIGN, DU DESIGN À L'IMPRESSIION 3D

Dans leur vie d'avant, elle était juriste et lui, développeur web. « J'ai toujours été passionné par la création d'objet. En 2015, j'ai découvert l'impression 3D, raconte Philippe. On a commencé à fabriquer nos propres objets. Un jour, on les a mis sur un site marchand, juste pour voir... » Aujourd'hui, dans leur atelier seignossais, une soixantaine d'imprimantes 3D donnent du volume au bioplastique (mélange d'amidon de maïs et de fibre de bois recyclé), créant ainsi une foule d'objets : lampes, cache-pots, vases, sculptures... « À force de d'acheter et réparer des imprimantes 3D, nous avons développé nos propres imprimantes, qui correspondent exactement à ce que nous voulons faire ». Insatiable, le couple cherche toujours à améliorer ses machines pour créer de nouveaux objets et travaille actuellement à la conception d'une imprimante plus grande qui permettra de fabriquer du petit mobilier, en utilisant cette fois des déchets plastique. Bleu indigo, terra cotta, vert sapin, rose poudré ou naturel : découvrez les objets sur [minimum-design.com](#) et

 [minimumdesignfr](#)  [minimumdesign](#)

# LES ASSOS



## OIHAN GUILLAMOUNDEGUY, PÉPITE DU GOLF SEIGNOSSAIS

Invité à participer à l'Open de France, le plus gros tournoi professionnel de golf français, Oihan, 17 ans, a terminé 40<sup>e</sup>. Un exploit pour ce jeune amateur qui défend les couleurs du golf de Seignosse. « *Il a du caractère. Il est très déterminé et en même temps très cool, toujours lucide sur son jeu* » décrit Christophe Rondelé, directeur du golf. Après avoir gagné son premier tournoi professionnel sur l'Alps Tour avant ses 17 ans en avril dernier, il va maintenant essayer d'obtenir une place sur le circuit européen, début novembre en Espagne. Bonne chance Oihan !

## DES GÂTEAUX POUR FINANCER LES PROJETS DES ENFANTS

L'Association des Parents d'Elèves des écoles de Seignosse propose tous les premiers vendredis du mois une vente de gâteaux au parc derrière l'école du Grand Chêne. La part est à 1€ et les bénéficiaires financeront des projets ou événements pour les enfants.  
**Contact :** [parentsdelevesseignosse@gmail.com](mailto:parentsdelevesseignosse@gmail.com)  
 et sur facebook : [APEseignosse](https://www.facebook.com/APEseignosse)

## LES CONTES SOUFLÉS, UN LIVRE POUR MIEUX RESPIRER

Notre association La Marche de la Poupée collecte des fonds pour financer des soins thérapeutiques à l'étranger pour notre fille Louise, atteinte d'infirmité motrice cérébrale, tout en aidant d'autres enfants. Avec le livre Les Contes Soufflés, écrit par Olivier Mortara, notre objectif est d'aider les enfants et les parents à acquérir de nouveaux modèles de respiration pour lutter contre le stress et l'anxiété dans des moments difficiles. 32 exercices s'adressent de façon simple et douce à l'enfant et l'invitent à plonger dans le monde de l'imaginaire et de la créativité. Vous pousserez le cri de Tarzan, vous couperez du bois dans le grand nord canadien, surferez à Seignosse... Les exercices sont transgénérationnels et les personnes qui souffrent dans leur corps y trouveront également un apaisement en pratiquant.



Des ateliers sont programmés à Seignosse début 2023 pour pratiquer les exercices.

La vente du livre permet de financer des thérapies pour Louise à l'étranger.

**Le lien pour commander :** [www.helloasso.com/associations/la-marche-de-la-poupee/evenements/commande-du-livre-les-contes-souffles](http://www.helloasso.com/associations/la-marche-de-la-poupee/evenements/commande-du-livre-les-contes-souffles)

**Contact :** [lamarchedelapoupee@gmail.com](mailto:lamarchedelapoupee@gmail.com)

## CONGRES DE L'UNION DES COMBATTANTS LANDAIS A SEIGNOSSE

Les sections locales de l'UNC des Landes se sont réunies le week-end 24 septembre 2022 autour de leur président M. Michel Ducasse dans la belle localité de Seignosse en présence de nombreuses autorités civiles et militaires du département. Cette réunion annuelle, placée sous le signe du devoir de mémoire et du respect, a été organisée, grâce à l'aide de la municipalité de Seignosse et de son maire M. Pierre Pecastaings, par les membres de la dynamique section locale de l'UNC Seignosse et de son président M. David Pettes-Duler. La manifestation au monument aux morts de Seignosse s'est déroulée malheureusement sous des trombes d'eau.

Un banquet réunissant 165 personnes a clôturé cette journée tempétueuse dans la joie et la franche camaraderie. « Unis comme au front »



## L'ADIEU AUX LARMES, LES LANDAIS DANS LA GRANDE GUERRE

Plongez dans l'histoire et découvrez comment les Landais ont vécu la Grande guerre grâce à une pléiade d'objets et photographies qui ont marqué notre histoire locale. Passionné et passionnant, Roland Delanoe se fera une joie de vous guider dans votre visite.

Du 7 au 13 novembre, de 9h-12h et 14h-18h, salle Vidal. Entrée gratuite.

## VISITE BORDELAISE POUR LE MIMOSA

Dès la rentrée de septembre, toute l'équipe du Mimosa seignossais était dans les starting-blocks pour une nouvelle saison. Dès le 20 septembre nous sommes partis pour une journée de visites à Bordeaux. Plein succès puisque le bus était complet. Toutes les activités et les différents ateliers que nous proposons ont repris dans la bonne humeur et la convivialité.



## DANSEZ LA SALSA AVEC BINA SALSA !

Cette année, l'association Bina Salsa propose des pratiques dansantes (salsa et bachata) libres et gratuites tous les 4ème dimanche de chaque mois à Seignosse Bourg. Notre première pratique libre Bina Connigo a eu lieu dimanche 24 septembre sous les halles couvertes de Seignosse bourg à côté de la Mairie. Rendez-vous dimanche 27 novembre pour la prochaine !

## DES COURS DE YOGA AVEC L'ASSOCIATION SOURCE DE NOS RESSOURCES

Le hatha yoga est la forme la plus pratiquée en Occident. Une séance s'articule autour de 3 axes : la respiration, les postures, la relaxation. Le yoga s'adresse à tous sans exception, il apporte une meilleure santé physique et mentale dans une ambiance détendue. Un cours d'essai est offert. Renseignements :

[ass.ressources@neuf.fr](mailto:ass.ressources@neuf.fr) ou **06 33 95 48 12**

**Cours de Yoga, au dojo à Seignosse le mardi de 9h30 à 11h proposé par l'association Source de nos ressources.**

**Tous les mardis au dojo à Seignosse, de 9h30 à 11h**

## UN TOUR DE PADDLE AVEC LOU SURFOU

À l'initiative du Lou Surfou Seignosse Surf Club, les associations Autisme Landes et Handi Surf se sont retrouvées le 7 septembre dernier pour une initiation au surf. La mer ce jour-là n'étant pas propice, les organisateurs se déplacèrent au lac d'Hossegor pour une session de paddle. L'après-midi fut un succès total, que d'émotions ! Le commentaire d'une Maman sur les réseaux sociaux nous incitent à réitérer cet événement : « Un énorme merci pour cette belle initiative. Une organisation à la hauteur du projet qui était formidable. Merci d'avoir permis à Raphaël de réussir à se tenir debout sur un paddle. Bravo aux jeunes ados autant impliqués que les adultes ! Excellente expérience gérée par des professionnels en or ».



## L'ASSOCIATION SEIGNOSSE OCÉAN FÊTE SES 25 ANS

25 ans au service de Seignosse Océan et de ses habitants, dans la volonté de protéger ce qui fait la marque de la plus nature des stations et sa qualité de vie ! L'association est vigilante sur les projets en cours : plan Bourdaines, plan cœur du Penon, transformation de l'Avenue Chambrelent... Elle se veut partie prenante dans la protection de l'environnement. Elle relaie auprès des autorités les problèmes des habitants concernant notamment les nombreuses incivilités qui peuvent rendre la vie pénible ! Pour mieux accomplir son projet, l'association a besoin de tous ! Rejoignez-la !

[association@seignosseocean.fr](mailto:association@seignosseocean.fr) et [seignosseocean.fr](http://seignosseocean.fr)



## AGENDA

**DU 7 AU 13 NOVEMBRE**

**EXPOSITION L'ADIEU AUX LARMES**

9h-12h et 14h-18h, entrée gratuite,  
Salle André Vidal

**VENDREDI 11 NOVEMBRE**

**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918**

12H, Monuments aux Morts

**VENDREDI 25 NOVEMBRE**

**SESSION CULTURELLE : FANTASIO**

Théâtre

À partir de 6 ans

20h, Le Tube – Les Bourdaines

[Billetterie.seignosse.fr](http://Billetterie.seignosse.fr)

**VENDREDI 9 DÉCEMBRE**

**SESSION CULTURELLE : MOKA**

Concert groove -folk

À partir de 6 ans

20h, Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe

[Billetterie.seignosse.fr](http://Billetterie.seignosse.fr)

**MERCREDI 30 NOVEMBRE**

**HANDI CUISINE**

Avec Hancorps plus

10h - 17h, Salle de réception - Pôle sportif

et culturel Maurice Ravailhe

**JEUDI 15 ET VENDREDI 16 DÉCEMBRE**

**DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL**

14h - 17h, Hôtel de ville

**DU 5 AU 11 DÉCEMBRE**

**EXPOSITION FÉLIX ARNAUDIN ET SON TEMPS**

9h-12h et 14h-18h, entrée gratuite,  
Salle André Vidal

**DU 2 AU 4 DÉCEMBRE**

**MARCHÉ DE NOËL**

Zone du parc de la mairie

**MERCREDI 11 JANVIER**

**CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION**

19h, salle de réception,

Pôle sportif et culturel Maurice Ravailhe



## HISTOIRE

# Le saviez-vous ?

### La légende de l'étang Noir

En cette période automnale, l'étang blanc et l'étang noir se font face dans de jolies couleurs rouges. Mais au siècle des Croisades, il paraîtrait que l'étang Noir n'existait pas. Une légende seignossaise, lugubre, à conter le soir pour se faire peur, raconte sa création...

Il y a fort longtemps, s'élevait sur les berges de l'étang Blanc un château majestueux où vivait le baron de Seignosse, Éric. Comme de nombreux autres hommes de son rang, il partit en croisade en terre sainte et resta absent plusieurs années.

Un beau jour, les habitants de Seignosse virent de nouveau flotter sur le donjon les armes de leur seigneur et comprirent que celui-ci était rentré. Mais tous s'étonnèrent de la discrétion de son retour et plus encore lorsque, les jours passant, on ne le voyait jamais sortir de son château.

Dans le secret de ses forges, le baron s'appliquait à l'alchimie, afin d'élaborer une pierre philosophale qui lui permettrait de transformer les simples métaux en or et d'avoir la jeunesse éternelle. Il avait obtenu ce savoir en vendant son âme au démon ; Éric ne craignait plus ni les hommes, ni la mort. Une nuit, il déposa un drap à la croisée des chemins. À la pointe du jour, ce drap s'était transformé en peau de loup. C'était la « pèth » : le malheureux qui marchait par inadvertance sur cette peau l'endossait et se retrouvait condamné chaque nuit à une terrible métamorphose... Le baron, lui, se transformait chaque soir en bête féroce et dépeçait loups, serpents, lièvres et boucs pour s'en faire des talismans.

Chaque soir, les villageois couraient se réfugier dans leurs demeures, sachant que le matin révélerait les horreurs de la nuit passée. Ils regardaient, dans les hauteurs de la tour nord du château, danser des lueurs inquiétantes et la rebaptisèrent « Tour du Diable ».

C'est dans ce climat infernal qu'un jour, un visiteur arriva au village. Ce n'était pas la première fois qu'un pèlerin passait à Seignosse, mais celui-ci avait les vêtements déchirés et maculés de sang, comme s'il avait été attaqué par des chiens. Les villageois pansèrent ses plaies en silence. L'étranger, les yeux remplis de colère, s'adressa aux hommes qui rentraient au village :

« Malheur à vous qui acceptez d'être gouvernés par le diable... priez donc votre Dieu... qu'il vous pardonne ! » Puis il s'enfonça dans la nuit noire. Alors un orage terrible éclata sur Seignosse, des éclairs déchirèrent le ciel et au milieu du vacarme assourdissant du tonnerre, on entendit au loin la cloche de la chapelle du château.

Au matin, les habitants de Seignosse gagnèrent la forteresse. Le château avait disparu. À la place gisait une grande étendue d'eau que les anciens baptisèrent l'Étang Noir, pour ne pas oublier qu'ici avait habité le Mal.

On dit à présent de l'homme qui marche sur les bords de l'étang, que s'il entend sonner la cloche du château, il mourra dans l'année.

**D'après "La légende de l'Étang Noir", réécrite par Les Pins Parleurs, 2014.** Les Pins Parleurs est une association qui diffuse la culture et le folklore landais en faisant revivre des contes et légendes traditionnels landais. [lespinsparleurs.com](http://lespinsparleurs.com)

# EXPRESSIONS POLITIQUES

## ÉLUS DE LA MAJORITÉ

### **Cher(e)s Seignossais(e)s,**

Cette fin d'année est marquée par la poursuite et l'aboutissement de deux engagements majeurs de votre équipe municipale : la modification de notre PLUI et l'adoption de notre Charte Architecturale, Environnementale et Paysagère. Grâce à ces deux outils, notre commune sera désormais dotée des dispositifs nécessaires à une bonne maîtrise de son développement urbain. Les apports de ces deux documents sont majeurs et poursuivent différents objectifs : la préservation de nos espaces naturels, l'organisation de la densification au sein du Bourg, la mise en valeur de notre patrimoine bâti remarquable, et enfin, la construction de logements à des prix maîtrisés au sein des opérations immobilières les plus significatives... D'autres mesures sont également à l'étude et verront le jour d'ici quelques mois, notamment la Zone Agricole Protégée (ZAP) qui viendra pérenniser et sanctuariser les terres agricoles de la commune. Vous serez bien évidemment tenus informés de l'avancée de cette réflexion dans votre journal municipal.

La poursuite de la transition énergétique et la réduction de nos consommations était un autre engagement majeur de notre commune. Ainsi, dès 2021, nous avons commandé un bilan énergétique des bâtiments communaux afin de connaître notre profil de consommation et diligenter les travaux et adaptations nécessaires. Dans un contexte d'approvisionnement tendu, ce bilan tombe à point nommé et nous permet de vous présenter dans cette Nouvelle la politique communale retenue en la matière. Bien évidemment, celle-ci doit s'accompagner de mesures en faveur du développement des énergies renouvelables. C'est pourquoi, nous avons doté notre futur Centre de Loisirs de panneaux photovoltaïques en lien avec la société citoyenne Aloé. Ces préoccupations sont par ailleurs au cœur du projet de la nouvelle école, qui se voudra, nous l'espérons un établissement exemplaire en la matière.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année.

**Pierre Pecastaings, Carine Quinot, Thomas Chardin, Martine Caby, Marc Jolly, Valérie Castaing-Tonneau, Franck Lambert, Alexandre D'Incau, Isabelle Etcheverry, Brigitte Glize, Bernadette Maylie, Éric Lecerf, Quitterie Hildelbert, Rémy Muller, Léa Granger, Jérémie Elan, Coline Coureau, Juliane Villacampa, Pierre van den Boogaerde, Maud Ribera, Frédéric Darrats.**

## ÉLUS DE L'OPPOSITION

L'intercommunalité MACS est en train d'élaborer un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLUi). A la demande de la municipalité, les changements sur Seignosse sont importants ! Entre autres, la possibilité pour votre voisin de construire en mitoyenneté à 4,5m ... Les changements majeurs concernent l'emprise au sol qui passe à 70% dans le centre bourg avec la possibilité de faire 3 étages. Objectif affiché : créer un centre urbain à Seignosse. Adieu le petit bourg de village. L'emprise au sol passe également à 50% dans une grande partie du bourg ce qui entrainera une disparition prononcée des espaces verts.

Autre point : la réduction des superficies à urbaniser. Si c'était une promesse de campagne de l'équipe actuelle, nous persistons à penser que c'est une aberration et de la pure démagogie. Car cette diminution est réalisée sur la Zone d'Aménagement Différée créée en 2020, c'est-à-dire une zone maîtrisée par la commune où elle aurait pu proposer des terrains à des prix abordables pour les jeunes Seignossais. Le logement des jeunes est sacrifié sur l'autel des promesses électorales.

Toutes ces modifications du PLUi ne proposent en fait aucune solution à la crise actuelle du logement, et contribueront au contraire à la hausse des prix.

Nous aurons une pensée pour les nombreux propriétaires du centre bourg qui ont découvert leurs maisons classées en « patrimoine à préserver », sans concertation ni annonce préalable de la mairie.

Une méthode autoritaire dont on a pu voir un nouvel exemple à la dernière réunion de quartier côté océan : les habitants souhaitent légitimement parler du projet de transformation des Bourdaines au regard de son impact sur leur cadre vie, la création de nouveaux parkings et la destruction d'espaces verts. Refus du maire. Une prochaine fois. Fermez le ban.

Les réunions de quartiers sont censées permettre aux citoyens de s'exprimer : des élus qui choisissent les sujets à aborder révèle une conception bien particulière de la démocratie participative...

**Lionel Camblanne, Adeline Moindrot, Christophe Raillard, Marie-Astrid Allaire, Jacques Verdier, Sylvie Caillaux.**

*Le service Communication publie la tribune des élus de l'opposition sans y apporter de correction.*

02·03·04 DÉCEMBRE

SEIGNOSSE

PLACE DE LA MAIRIE

  
**Marché**  
de  
**Noël**

VILLAGE DES ARTISANS

DÉGUSTATIONS

ANIMATIONS

2022

